

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 25 novembre 2021	N° 2021-736

Convocation du 18 novembre 2021

Aujourd'hui jeudi 25 novembre 2021 à 15h00 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, M. Bernard-Louis BLANC, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, Mme Fabienne DUMAS, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Thierry MILLET, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Jérôme PEScina, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kévin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Agnès VERSEPUY.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

Mme Christine BOST à Mme Véronique FERREIRA
M. Alexandre RUBIO à Mme Josiane ZAMBON
M. Baptiste MAURIN à Mme Françoise FREMY
Mme Stephanie ANFRAY à M. Bruno FARENIAUX
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Géraldine AMOUROUX
M. Bastien RIVIERES à Mme Sylvie JUQUIN
M. Sébastien SAINT-PASTEUR à Mme Pascale BRU

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Pierre HURMIC à Mme Claudine BICHET de 14h30 à 15h20 et à partir de 17h10 le 26 novembre
M. Stéphane DELPEYRAT à Mme Pascale BRU à partir de 18h45 le 25 novembre et à partir de 16h36 le 26 novembre
M. Patrick LABESSE à M. Alain GARNIER à partir de 14h30 le 26 novembre
M. Jean TOUZEAU à Mme Josiane ZAMBON à partir de 14h30 le 26 novembre
M. Bernard-Louis BLANC à Mme Claudine BICHET le 25 novembre et à partir de 14h30 le 26 novembre
M. Jean-François EGRON à M. Jean-Jacques PUYOBRAU à partir de 14h30 le 26 novembre
Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à Mme Laure CURVALE à partir de 17h24 le 25 novembre
Mme Brigitte TERRAZA à M. Frédéric GIRO à partir de 17h06 le 26 novembre
Mme Brigitte BLOCH à Mme Laure CURVALE à partir de 18h19 le 25 novembre
Mme Brigitte BLOCH à M. Patrick PAPADATO à partir de 17h le 26 novembre
Mme Andréa KISS à Mme Brigitte TERRAZA le 25 novembre
M. Patrick PAPADATO à Mme Céline PAPIN de 12h à 14h30 le 26 novembre
Mme Marie-Claude NOEL à Mme Delphine JAMET à partir de 18h19 le 25 novembre
Mme Marie-Claude NOEL à M. Patrick PAPADATO à partir de 15h06 le 26 novembre
M. Nordine GUENDEZ à Mm Myriam BRET le 26 novembre
M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI à partir de 17h32 le 25 novembre et le 26 novembre
Mme Amandine BETES à M. Serge TOURNERIE le 25 novembre et à partir de 16h45 le 26 novembre
Mme Christine BONNEFOY à Mme Karine ROUX-LABAT le 26 novembre
Mme Simone BONORON à Mme Béatrice SABOURET à partir de 18h20 le 25 novembre
Mme Simone BONORON à Mme Eva MILLIER de 10h43 à 14h30 le 26 novembre
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à Mme Françoise FREMY à partir de 16h50 le 26 novembre
M. Gérard CHAUSSET à Mme Anne-Eugénie GASPARD à partir de 17h20 le 26 novembre
Mme Camille CHOPLIN à Mme Eve DEMANGE le 25 novembre
M. Max COLES à M. Dominique ALCALA à partir de 17h23 le 25 novembre
M. Didier CUGY à M. Olivier CAZAUX à partir de 12h24 le 26 novembre
Mme Laure CURVALE à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH de 10h20 à 12h32 le 26 novembre
Mme Nathalie DELATTRE à M. Alain CAZABONNE à partir de 18h11 le 25 novembre
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET le 26 novembre
Mme Fabienne DUMAS à Mme Géraldine AMOUROUX à partir de 15h55 le 26 novembre
M. Jean-Claude FEUGAS à M. Olivier ESCOTS à partir de 14h30 le 26 novembre

M. Nicolas FLORIAN à M. Christophe DUPRAT à partir de 18h15 le 25 novembre
M. Nicolas FLORIAN à M. Dominique ALCALA à partir de 14h30 le 26 novembre
M. Guillaume GARRIGUES à M. Fabrice MORETTI à partir de 18h08 le 25 novembre
M. Maxime GHESQUIERE à M. Olivier CAZAUX le 26 novembre
M. Laurent GUILLEMIN à Mme Nadia SAADI le 25 novembre
Mme Fabienne HELBIG à Mme Anne FAHMY à partir de 17h50 le 25 novembre
Mme Sylvie JUSTOME à Mme Nadia SAADI à partir de 17h50 le 25 novembre
Mme Nathalie LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU le 25 novembre et à partir de 14h30 le 26 novembre
M. Gwénaél LAMARQUE à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 17h le 26 novembre
Mme Fannie LE BOULANGER à Mme Anne LEPINE à partir de 18h25 le 25 novembre
Mme Harmonie LECERF à Mme Delphine JAMET à partir de 18h15 le 25 novembre
M. Jacques MANGON à M. Thierry MILLET à partir de 18h40 le 25 novembre et le 26 novembre
M. Stéphane MARI à Mme Fabienne HELBIG à partir de 15h50 le 26 novembre
Mme Eva MILLIER à Mme Fatiha BOZDAG à partir de 16h40 le 26 novembre
M. Jérôme PEScina à M. Christophe DUPRAT à partir de 14h30 le 26 novembre
M. Michel POIGNONEC à Mme Christine BONNEFOY à partir de 18h40 le 25 novembre
M. Michel POIGNONEC à M. Fabrice MORETTI à partir de 13h17 le 26 novembre
M. Patrick PUJOL à M. Patrick BOBET à partir de 13h17 le 26 novembre
M. Benoît RAUTUREAU à Mme Fatiha BOZDAG à partir de 12h26 le 26 novembre
Mme Marie RECALDE à M. Bruno FARENIAUX à partir de 14h30 le 26 novembre
M. Fabien ROBERT à M. Michel LABARDIN à partir de 14h30 le 26 novembre
Mme Nadia SAADI à Mme Harmonie LECERF à partir de 17h le 26 novembre
Mme Béatrice SABOURET à M. Jean-Marie TROUCHE à partir de 16h30 le 26 novembre
M. Emmanuel SALLABERRY à M. Guillaume GARRIGUES à partir de 14h30 le 26 novembre
M. Kévin SUBRENAT à M. Dominique ALCALA à partir de 17h23 le 25 novembre
M. Thierry TRIJOLET à Mme Anne-Eugénie GASPARD à partir de 15h30 le 26 novembre
Mme Agnès VERSEPUY à M. Jacques MANGON jusqu'à 18h40 le 25 novembre
Mme Agnès VERSEPUY à M. Christophe DUPRAT à partir de 18h40 le 25 novembre et à partir de 12h02 le 26 novembre

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

Absent en application de l'article 7 du règlement intérieur : M. Marc MORISSET le vendredi 26 novembre

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 25 novembre 2021	Délibération
	Direction de la multimodalité Service modes actifs	N° 2021-736

3ème plan vélo métropolitain - Décision - Adoption

Madame Isabelle RAMI présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

- 1.1 Le Schéma des mobilités approuvé par le Conseil de Bordeaux Métropole le 23 septembre 2021, a pour objectif de décongestionner la Métropole et offrir à chaque usager un large choix de mobilités alternatives, parmi lesquelles l'usage du vélo.

Le présent 3eme Plan vélo métropolitain en est ainsi la déclinaison, afin d'atteindre l'objectif de part modale fixé à **18% à l'horizon 2030**.

Un 3ème Plan vélo métropolitain qui répond à une pratique croissante et des attentes fortes

Bordeaux Métropole compte parmi les métropoles les plus cyclables en France : en 2017, la part modale du vélo était déjà de 8% à l'échelle métropolitaine et de 13% à l'échelle de Bordeaux.

Depuis 2015, le nombre de déplacements effectués à vélo augmente d'environ 10% d'année en année ; même en 2020 malgré le contexte sanitaire. Selon une étude IFOP (Institut français d'opinion publique) mandatée par Bordeaux Métropole en février 2021, 14% des métropolitains utilisent leur vélo tous les jours ou presque et 22% des déplacements pendulaires sont effectués en vélo.

Cet engouement traduit l'aspiration des habitants à se déplacer autrement mais est aussi le résultat d'une politique ambitieuse menée par la Métropole depuis une vingtaine d'années, dans le cadre de son 1er plan vélo en 2012 et son 2me Plan vélo en 2016 qui ont notamment vu le réseau cyclable doublé de 750 km à 1 500 km entre 2010 et 2021.

Cette tendance se perçoit également à travers la satisfaction des habitants face aux politiques cyclables menées par la Métropole. Le rapport Ifop rendu en février 2021 souligne que 70% des habitants de la métropole approuvent les actions réalisées en matière de circulation cycliste.

Le vélo est en effet un levier puissant pour améliorer la santé des habitants et leur cadre de vie et une réponse particulièrement efficace pour répondre aux maux des métropoles du XXIème siècle : congestion, pollution, bruit, espaces publics contraints. Le vélo est plus rapide en milieu urbain, moins polluant, moins bruyant et meilleur pour la santé. Il est de plus moins consommateur d'espace et générateur de retombées économiques non négligeables.

Ces bénéfices considérables en matière de santé publique et d'amélioration du cadre de vie, l'augmentation de la pratique, la satisfaction des habitants face aux politiques menées, ainsi que l'ambition de la mandature actuelle de développer l'usage des modes actifs poussent la Métropole à poursuivre, développer et adapter sa politique cyclable à travers un 3e Plan vélo ambitieux.

Un 3e Plan vélo coconstruit dans le cadre d'ateliers multi-acteurs

La démarche de **co-construction** adoptée par la Métropole tout au long de l'élaboration du 3e Plan vélo métropolitain illustre sa volonté d'associer au maximum les différents acteurs impliqués sur le sujet.

La Métropole a ainsi recueilli l'expertise des partenaires associatifs et institutionnels, des élus des communes et des services techniques de la Métropole, qui ont chacun été invités à participer à l'élaboration du 3e Plan vélo.

Les attentes de la population ont également pu être identifiées au travers de la consultation en ligne « Quelles mobilités demain sur Bordeaux Métropole ? » qui s'est déroulée du novembre 2020 au 15 janvier 2021.

L'élaboration du plan vélo aura ainsi duré **1 an**, jalonnée par :

- des **entretiens bilatéraux** menés avec des associations de promotion des mobilités alternatives et du vélo en particulier, en novembre 2020 ;
- **5 ateliers thématiques** du 1er au 18 décembre 2020, rassemblant des partenaires associatifs (Cycles&Manivelles, Léon à Vélo, Etu'Récup, Vélo-Cité...) et institutionnels (Cerema, Tbm, la Caisse des Dépôts et Consignations, la Chambre de commerce et d'industrie...) ayant pour thème :
 1. les infrastructures cyclables ;
 2. les services vélo et leurs relais ;
 3. la relation aux usagers ;
 4. les entreprises et le vélo ;
 5. l'observation des pratiques.
- **4 ateliers territoriaux** du 23 au 25 février 2021, conduits auprès des élus et services des communes réunis par pôles territoriaux ; pour présenter et approfondir les propositions faites lors des ateliers partenariaux ;
- des **ateliers techniques** conduits tout au long du mois de mai 2021 au sein des services de la Métropole pour étudier la faisabilité et décliner les propositions faites en ateliers ;
- **5 ateliers territoriaux et partenariaux** du 22 au 29 juin 2021 rassemblant une dernière fois partenaires et élus et services des communes pour valider le plan d'actions du 3e plan vélo métropolitain.

Une multitude d'acteurs auront ainsi été associés à l'élaboration du 3e Plan vélo métropolitain. Cette démarche de co-construction aura permis de bâtir un plan d'actions à la hauteur des enjeux et des attentes des habitants sur le sujet du vélo, et de poursuivre la politique ambitieuse menée par la Métropole depuis 20 ans.

Bordeaux Métropole est également accompagnée depuis 2018 dans l'élaboration et la conduite de sa politique cyclable dans le cadre du **projet européen Handshake** de partage de connaissances et savoirs-faire avec 12 autres villes européennes parmi lesquelles Amsterdam, Copenhague et Munich.

Bordeaux Métropole a ainsi accueilli une délégation d'Amsterdam du 17 au 19 novembre 2021. Ce séminaire a permis de riches échanges entre élus, techniciens, associations et habitants et a sans aucun doute inspiré et fait avancer la politique cyclable métropolitaine.

Des moyens à la hauteur de l'ambition pour la réussite du Plan vélo

Le 3e plan vélo métropolitain, détaillé en annexe, entend poursuivre les actions développées au travers des plans vélo précédents, notamment en matière :

- **d'aménagements cyclables**, réalisés dans le cadre des **Contrats de codéveloppement (CODEV)** et des programmations des **Fonds d'Intérêt Communal (FIC)** des 28 communes de la Métropole.
- et de développement **des services vélo** (mise à disposition de vélos, stationnement...) et de la simplification des parcours usager avec les perspectives offertes par la nouvelle **Délégation de Service Public (DSP) 2023-2030**.

L'une des actions-phare du 3e plan vélo métropolitain est la mise en œuvre d'un Réseau Vélo Express de 264 km, dont les tracés et les standards d'aménagements sont présentés en annexe. Il permettra de relier les grandes polarités de la Métropole grâce à des aménagements larges, continus, jalonnés et accompagnés de service.

A l'horizon 2030, le coût de réalisation du ReVE est estimé à **150M€**. En attendant d'affiner ce coût au gré des études qui seront menées dans les prochains mois et années, et en se basant sur les études et travaux déjà inscrits aux Contrats de codéveloppement 2021-2023, une AP à hauteur de **70M€ sur 5 ans**, sera proposée à l'occasion du vote du budget 2022.

Ce réseau sera évidemment relayé par de nombreux autres aménagements, sur le réseau structurant notamment, pour un montant de **85 M€ entre 2021 et 2024** - hors aménagements du ReVE - dans les Codev et les programmations FIC (174 opérations recensées et cartographiées en annexe).

D'autres actions mobiliseront naturellement des budgets importants : la gestion des services vélo dans le cadre de la nouvelle DSP 2023-2030 (procédure en cours et montants encore inconnus), la signalisation et le jalonnement vélo (500k€/an), les investissements sur le stationnement vélo (500k€/an), le soutien aux associations (350k€/an).

Pour assurer un suivi continu du Plan vélo, des indicateurs d'évaluation ont été fixés et une **instance de suivi régulier** qui associera élus, services et partenaires associatifs impliqués sera mise en place.

Un plan de 16 actions

Le plan d'actions du 3e plan vélo métropolitain, présenté et détaillé en annexe à la présente délibération, propose 16 actions regroupées en 4 axes :

Axe 1 - Développer un réseau cyclable performant

- 1.1 Entretien et poursuivre le développement des aménagements cyclables ;
- 1.2 Développer un nouveau Réseau Vélo Express (ReVE) ;
- 1.3 Mettre à jour le Guide des aménagements cyclables ;
- 1.4 Jalonner et équiper les itinéraires cyclables.

Axe 2 - Permettre de stationner son vélo en toute sécurité

- 2.1. Poursuivre le déploiement des arceaux vélos ;
- 2.2. Poursuivre le développement d'une offre de stationnement vélo sécurisée, intermodale et accessible par un même support ;
- 2.3. Travailler à l'amélioration des locaux à vélos dans les constructions neuves.

Axe 3 - Développer les services autour du vélo

- 3.1. Développer et animer le réseau des maisons des mobilités ;
- 3.2. Développer les services de mise à disposition de vélos de la très courte à la longue durée ;
- 3.3. Encadrer les services de mobilité en free-floating ;
- 3.4. Poursuivre l'aide à l'acquisition de vélos spéciaux/innovants ;
- 3.5. Renouveler le soutien aux associations de promotion du vélo ;
- 3.6. Contribuer au développement de la cyclo-logistique.

Axe 4 – Former et communiquer pour améliorer la pratique du vélo

- 4.1. Renforcer l'observation des déplacements à vélo et de la satisfaction des habitants ;
- 4.2. Soutenir et participer à des événements autour du vélo ;
- 4.3. Accompagner la mise en œuvre du programme national « Savoir Rouler ».

Ceci étant exposé, il vous est demandé Mesdames et Messieurs de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article-L. 5217-2 ;
VU la délibération n°2021-430 du Conseil de métropole du 23 septembre 2021 adoptant le Schéma des mobilités ;

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE le développement de la pratique du vélo est indispensable à la lutte contre la congestion automobile, à l'amélioration de la qualité de l'air, à la santé de nos concitoyens et plus globalement à l'amélioration du cadre de vie,

DECIDE

Article unique : d'adopter le 3ème plan vélo métropolitain et son plan d'actions.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.
Abstention : Monsieur ALCALA, Madame AMOUROUX, Monsieur BAGATE, Monsieur BOBET, Madame BONNEFOY, Madame BONORON, Madame BOZDAG, Monsieur CAZABONNE, Monsieur COLES, Madame DELATTRE, Madame DUMAS, Monsieur DUPRAT, Monsieur FLORIAN, Monsieur GARRIGUES, Monsieur LABARDIN, Monsieur LAMARQUE, Madame LOUNICI, Monsieur MANGON, Monsieur MILLET, Madame MILLIER, Monsieur MORETTI, Monsieur N'JIKAM MOULIOM, Monsieur PEScina, Monsieur POIGNONEC, Monsieur POUTOU, Monsieur PUJOL, Monsieur RAUTUREAU, Monsieur RAYNAL, Monsieur ROBERT, Madame ROUX-LABAT, Madame SABOURET, Monsieur SALLABERRY, Monsieur SUBRENAT, Monsieur TROUCHE, Madame VERSEPUY;

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 25 novembre 2021

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 2 DÉCEMBRE 2021	Pour expédition conforme, la Conseillère déléguée, Madame Isabelle RAMI
PUBLIÉ LE : 2 DÉCEMBRE 2021	